



Paris, le 23 mai 2013

## Communiqué de presse

### Le droit d'asile et les immigrés dans le débat européen

Il y a des vraies questions à poser dans le débat public, qui une fois de plus s'instaure à la veille d'une élection entre ceux qui prônent un Schengen 2 et ceux qui brandissent le virus EBOLA comme moyen de résoudre les problèmes de l'immigration.

Le CNAFAL rappelle que le droit à la mobilité des individus est inscrit dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1848 !

Rappelons que les demandeurs d'asile fuient la plupart du temps des pays non démocratiques, fuient la guerre ou la famine. Il faut dire aussi que l'immigration est la conséquence des déséquilibres Nord-Sud, que les pays riches ne cessent d'entretenir voire d'aggraver à coup de dérégulation de l'économie et de démantèlement des Etats Nations par interventionnisme occidental (la Lybie en étant un excellent exemple).

Le CNAFAL tient à rappeler aussi, que pour la France, les immigrés rapportent plus qu'ils ne coûtent aux finances publiques. En 2005 alors que les immigrés ont reçu 47.9 milliards d'euros de prestations sociales, ils ont versé à l'Etat 60,3 milliards d'euros d'impôts, de taxes et de contributions sociales. CQFD

En Europe, la France n'est pas le pays qui a le plus fort taux de demandeurs d'asile rapporté à la population. **La France n'arrive qu'en 11<sup>ème</sup> position loin derrière** la Suède, la Suisse, la Norvège, l'Autriche, la Hongrie, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas ! Les demandeurs d'asile sont originaires essentiellement d'Afghanistan, de Syrie, de Lybie et de Russie.

Désigner en permanence, au ressentiment populaire un bouc émissaire quel qu'il soit relève de la démagogie la plus pure en escamotant les vrais problèmes européens et français : la lutte contre les inégalités sociales et la paupérisation de pans entiers de la population notamment en Europe du Sud qui ont peur de finir exclus de la société. Cela fait disparaître les vrais problèmes économiques liés à la concurrence échevelée due à la libéralisation des échanges, à la question de la compétitivité, à la question du coût du travail plutôt que du coût du capital.

L'Europe a besoin des immigrés pour plusieurs raisons : certains pays vivent un effondrement démographique depuis des décennies (Allemagne, Italie, Espagne). D'autres voient leur proportion de population vieillissante s'accroître, ce qui veut dire aussi moins de personnes en âge de travailler et donc des difficultés importantes pour les économies et les systèmes de protection sociale européens.

Voilà la réalité de l'Europe, il faut donc des règles justes, transparentes : respect de la Convention de Genève pour protéger les persécutés, droit de vivre en famille dans des conditions normales, droit à la langue du pays d'accueil, plus de solidarité entre pays européens au lieu de laisser l'Italie se débattre seule à Lampedusa alors que près de 20 000 réfugiés ont trouvé la mort en Méditerranée.

Jean-Marie Bonnemayre  
Président  
06 87 37 16 64

Christiane KOBEL  
Secteur immigration  
06 08 05 34 97

Jean-François CHALOT  
Secrétaire Général  
07 89 05 54 64



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris**  
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : [www.cnafal.org](http://www.cnafal.org) - Messagerie : [cnafal@cnafal.net](mailto:cnafal@cnafal.net)